

LE MONUMENT AUX MORTS DE CUGNY

Le conseil municipal décide « l'érection d'un monument aux enfants de Cugny morts pour la France » (délibération du conseil municipal de Cugny du 20 mars 1924)

Session extraordinaire du 20 Mars 1924.

№ 95.

Erection d'un monument aux enfants de Cugny "Morts pour la France".

Dans la même séance, le Conseil Municipal, donne autorisation à son Maire, M. Bibaut Emile, de traiter avec M. Gourdon, directeur des Marbreries Générales, 33 - Rue Poussin à Paris, le ——— marché de commande pour la livraison du monument commémoratif aux enfants de Cugny "Morts pour la France"; adopte le projet-dessin portant N° 2382 M (Deux mille trois cent quatre-vingt-deux), monument en granit de Bretagne et statue en bronze renforcé, livré pour la somme totale de sept mille cinq cents francs.-

L'inauguration du monument se déroulera le 29 mars 1925

Le conseil municipal prévoit l'organisation de la cérémonie

Inauguration du Monument aux Morts. L'assemblée fixe ainsi que suit le Programme de la Cérémonie.

18^h Réception et groupement des sociétés - 14^h.30 Réception officielle -
18^h Inauguration - 16.30 Vini d'honneur. - Le soir: Bal.

Charge M. le Maire d'inviter le faufare de Froy-le-M^l, les associations locales et voisines, les représentants du Département, les Maires du Canton.

Nomme la Commission suivante pour organiser la Cérémonie et surveiller les préparatifs. M. M. Poitevin, Lizou, Lécuyer, etais.

~~M. M.~~ Gardevin & A. Bouvier
Ch Lizou
f. Ballot
Fontaine

Handwritten note on the left margin:
L'assemblée
le 22/3

Délibération du conseil municipal de Cugny du 22 mars 1925

La cérémonie du 29 mars 1925

Le monument est inauguré en présence de la Musique de Flavy-le-Martel, des Anciens-Combattants de Cugny, de Flavy-le-Martel, de Sant-Simon, de Jussy, de La Neuville-en-Beine, d'Ugny-le-Gay, de Beaumont-en-Beine, d'Ollezy, de Guivry et des Sapeurs-Pompiers de Flavy-le-Martel, de Beaumont-en-Beine et de Cugny.

Sur l'estrade officielle se trouvaient Monsieur le sous-préfet, Monsieur, Hauët, député, Monsieur Dupont, conseiller général, Monsieur Bibaut, maire de Cugny et plusieurs maires du canton et présidents d'associations. Le clergé était représenté par Monsieur le doyen de Flavy-le-Martel, Monsieur le curé d'Ollezy, Monsieur le curé Gamart de Cugny.



Photographie de l'inauguration

Le monument aux morts vers 1925



Le monument a été élevé grâce à une souscription de 7500 francs.

La statue est en galvano-bronze (fine couche de bronze sur un noyau de plâtre ou de ciment).

Les obus de 270 ont été achetés aux Ateliers de construction de Rennes pour 138,80 francs.

1926
en charge du prix
cession des 4 obus du
Monument

Le Conseil,
Considérant que le prix de Cession par l'Atelier de
Construction de Rennes, de 4 obus de 270 pour le Monument aux Morts
soit 138,80 ne peut être payé par le Comité d'Inscription dont les ressources
sont épuisées,
Décide, en vue d'obtenir l'annulation du reste à recouvrer de
la dite soumission, d'inscrire à la charge de la Commune un crédit de 138,80
à prendre sur les fonds libres.

Délibération du conseil municipal de Cugny du 16 janvier 1926

Vue actuelle du monument

